



**AMICALE DES ANCIENS MARINS et
MARINS ANCIENS COMBATTANTS
DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS**

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique
1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

COMPTE RENDU REUNION MENSUELLE DU 07 SEPTEMBRE 2024

Chers Amicalistes,

Ci-dessous le compte rendu de notre réunion mensuelle qui s'est tenue le 07 septembre 2024 à 19h

Président de séance : Patrick SAINT-GUIRON

Secrétaire de séance : Patrice MONTIGNY

5 amicalistes présents :

- Patrick SAINT-GUIRON
- Patrice MONTIGNY
- Bernard ALIANI
- Jean-Pierre LUCHT
- Raoul ABETEL

5 Excusés :

- Luc BERLIET
- Didier MARTEAU
- Aldo LOMBARDI
- Lucien LORENZO
- Stéphane LOZANO

Ordre du jour :

- Relevé du courrier :
Rien dans la boîte
- Participation à la remise de Diplôme de la PMM de Lyon, qui s'est tenue le 22 juin.
L'Amicale, représentée par notre Président Patrick, Le secrétaire Patrice, le Trésorier Adjoint Alain et notre camarade Bernard.
L'occasion pour eux deux de retrouver de vieilles connaissances, un peu perdue de vue ces dernières années.

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr



AMICALE DES ANCIENS MARINS et MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique

1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

Du fait, cela à donner quelques motivations au fils de notre Président qui s'est inscrit pour la session 2024/2025.

Nous aurons donc l'occasion de retrouver la PMM lors de leur cérémonie de Présentation au fanion et remise de diplôme.

Souhaitons-lui Bons vents et bonne mer pour cette année

- Présence au Carrefour des Associations
Après de longues années d'absence, nous avons décidé d'être présent.
L'objectif étant de se montrer et de « recruter » des anciens marins.
Le Président et son secrétaire se sont porté volontaire, d'autant qu'au regard des dernières informations la météo nous oblige à nous replier sur la salle Mosaïque
Retex lors de la prochaine réunion
- Repas mensuel
Le repas est prévu le 28 Septembre, ci-dessous le menu proposé mais il nous manque le cuistot.
Qui se porte volontaire ?
 - Escalope aux cèpes
 - Salade composée
 - Fromage
 - Dessert à définirRetour des inscriptions auprès du président et/ou secrétaire pour le samedi 21 septembre
- Repas du mois de novembre
Didier, notre trésorier propose le menu suivant.
 - Escargot
 - Saucisson cuit /pommes de terre
 - St Marcellin
 - Tarte pommeDate à définir
- Réunion de fin d'année
 - L'Assemblée Générale aura lieu le Samedi 07/12. Plusieurs lieux ont été proposés.
Les personnes feront parvenir leur devis au Président pour sélection
 - A/O Bernard Alliani => Restaurant le ? Cité Berliet
 - A/O Montigny Patrice => Restaurant la Boucherie Bron
 - A/O Raoul Abetel => Restaurant le ?

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr



**AMICALE DES ANCIENS MARINS et
MARINS ANCIENS COMBATTANTS
DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS**

Association loi 1901

**Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique
1 Grande Rue – 69800 Saint Priest**

- Repas Fin novembre Didier
 - Escargot
 - Saucisson cuit /pdt
 - St Marcellin
 - Tarte pomme

- Matinée boudin
 - La date n'est pas fixée nous attendons le retour de Lucien pour en parler
- Questions diverses
 - Réflexion sur Investissement dans une tireuse à bière afin de ne plus avoir à gérer l'évacuation du verre Perdu
 - Il a été « décidé » d'afficher le CR au local afin que ceux qui ne disposent pas de mail puissent le consulter lors de leur passage au local.

Prochaine réunion 04/10

Le Président
Patrick Saint Guirons



Amicale des anciens marins :
Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur
Président : 07 83 66 78 63
Secrétaire : 06 29 43 75 24
Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr



AMICALE DES ANCIENS MARINS et MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique

1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

Informations Marines



Les marins commémorent le 243ème anniversaire de la bataille de la Chesapeake

La **bataille de la baie de Chesapeake**, aussi connue sous le nom de **bataille des caps de Virginie**, est une bataille navale décisive de la guerre d'indépendance des États-Unis qui eut lieu près de l'embouchure de la baie de Chesapeake le 5 septembre 1781 entre la flotte du *rear admiral* britannique Thomas Graves et celle du lieutenant-général des armées navales¹ François Joseph Paul de Grasse. La précision du tir français endommage suffisamment six vaisseaux britanniques pour forcer Graves à rompre le combat et à s'esquiver².

La victoire de la flotte française empêche la Royal Navy de secourir les forces du général Charles Cornwallis à Yorktown. Elle évite également toute interférence britannique avec les renforts et provisions envoyés depuis Newport et les Antilles françaises aux armées coalisées de George Washington, Rochambeau et La Fayette. Cette bataille amène ainsi la chute de Yorktown, puis l'indépendance des États-Unis. Par cette victoire, la France a pu récupérer certaines de ses colonies perdues en 1763 dont Sainte-Lucie et Tobago.

Un premier combat, moins important, avait eu lieu le 16 mars 1781. Ce premier engagement, qui se solda par une victoire britannique, est connu sous les noms de première bataille de Chesapeake, combat de Chesapeake ou encore bataille du cap Henry.

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr



AMICALE DES ANCIENS MARINS et MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique

1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

Prix Chesapeake : la mise à l'honneur de l'esprit combattant de la Marine

Lors de la commémoration de la bataille de la Chesapeake dans le Jardin du Luxembourg qui borde le Sénat et présence de son président, M. Gérard Larcher, le chef d'état-major de la Marine, l'amiral Nicolas Vaujour a remis le « prix Cheasepake » à quatre entités qui se sont particulièrement distinguées au cours de l'année écoulée :

→ Le Service de soutien de la flotte qui, dans un temps record, a réalisé les études, l'implantation et les essais de qualification d'un senseur optronique et de mitrailleuses d'auto-défense supplémentaires sur FREMM, avant leur déploiement opérationnel en mer Rouge.

→ La flottille 36F qui en 2023, a réalisé le premier tir d'exercice depuis un Panther sur une cible drone aérien. Quelques semaines plus tard, en opérations en mer Rouge, le Panther du détachement 36F a intercepté et détruit un drone houthi.

→ Le Commando Hubert qui a développé avec pragmatisme et débrouillardise, des éléments dronisés aux caractéristiques remarquables pour porter un effet décisif sur l'adversaire.

→ La Force d'action navale, qui dans son ensemble, s'est distinguée pour la génération, la préparation, et l'entraînement des frégates multi-missions et des frégates de défense aérienne, fondateurs du succès des opérations en mer Rouge.

Tous ont ainsi fait preuve de combativité et d'innovation. Bravo Zulu à ces unités qui par leur audace et leur adaptabilité, portent l'héritage de l'amiral De Grasse légué lors de la bataille de la Chesapeake.



Anaël LEDAUPHIN / Marine nationale

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr